

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

BREXIT ET TRUMP : RISQUES ET OPPORTUNITÉS POUR L'UE

Tout au long de l'année 2017, nos travaux contribuent à clarifier les fondements des principales controverses relatives à l'UE, à proposer des analyses et recommandations opérationnelles aux décideurs nationaux et européens et à nourrir des prises de position visant à consolider et à approfondir la construction européenne.

Ils sont développés à partir de nos bureaux de Paris et de Berlin, dans un contexte politique et géopolitique marqué par le vote en faveur du Brexit, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, un voisinage toujours plus instable et par la nécessité de consolider et de relancer la construction européenne, 60 ans après la signature du Traité de Rome.

1. Consolider les fondements de la construction européenne

1.1. Consolider la « Fédération européenne d'États-nations » après le référendum britannique

Nous développons nos travaux sur « l'unité dans la diversité » au sein de l'UE, en mettant en évidence les éléments d'une **identité européenne** au regard des autres régions du monde et à la lumière de l'évolution des relations transatlantiques et de la montée en puissance de la Chine.

Nous formulons des recommandations visant à **renforcer la cohésion politique de l'UE**, à réduire les risques de fragmentation entre États membres, tout en prenant position sur l'organisation de la **différenciation politique et institutionnelle** au sein de l'UE et de la **zone euro**.

Nous prenons position dans le débat sur la **répartition des compétences** entre niveaux nationaux et européen et sur l'impact de la **production normative communautaire**.

1.2. Approfondir le marché unique 60 ans après le Traité de Rome

60 après la signature du Traité de Rome et 30 ans après l'entrée en vigueur de l'Acte unique, nous formulons des analyses illustrant les **bénéfices du marché unique**.

Nous formulons des recommandations visant à tirer un meilleur parti du marché unique, notamment dans le **domaine énergétique**, mais aussi **en matière numérique**.

Nos travaux portent également sur la **dimension sociale du marché unique**, sur la **fiscalité au sein du marché unique** et sur la **coopération/coordination fiscale** en Europe.

1.3. Adapter et amplifier les financements européens

Nous prenons position sur les actions entreprises au niveau européen pour sortir de la crise qui affecte l'UE via un soutien à la **croissance et à l'investissement**, en accordant une attention particulière à la mise en œuvre du Plan Juncker.

Nous approfondissons nos travaux sur le montant, les ressources et la structure du **budget de l'UE post-2020**, ainsi que sur le contenu et le format des politiques européennes (notamment la PAC et la politique de cohésion).

Nous analysons aussi les **répercussions budgétaires du « Brexit »** pour les finances publiques de l'UE et de ses États membres, dès lors que la sortie du Royaume-Uni oblige à un réajustement majeur du cadre financier pluriannuel et alors que l'élimination du rabais britannique ouvre une fenêtre d'opportunité pour une réforme en profondeur du système de ressources propres.

1.4. Optimiser la politique commerciale de l'UE

Alors qu'une ratification du CETA par 38 parlements de l'UE reste incertaine, nous analysons les **conséquences de la présidence Trump sur la politique commerciale européenne**, tant par la remise en cause attendue des négociations du TTIP que par l'émergence possible d'un nouveau protectionnisme américain. Nous travaillons aussi sur les relations entre l'UE et les autres ensembles régionaux avec lesquels elle a vocation à consolider ses relations économiques et commerciales.

La période de turbulences qui s'ouvre nous engage à nous concentrer sur la contestation croissante du libre-échange dans divers États membres et à mener des travaux sur les **grandes priorités de la politique commerciale et d'investissement commune** qui peuvent contribuer à renforcer la légitimité aux yeux des citoyens (modalités d'élaboration, priorités politiques et coordination avec les autres politiques d'action extérieure de l'UE).

2. Démontrer que l'Union fait la force via de nouvelles réalisations concrètes

2.1. Renforcer notre sécurité collective

Nous nous mobilisons par le renforcement des **actions communes européennes en matière de sécurité collective** (diplomatie, défense, Schengen, coopération policière et judiciaire, etc.) dans un contexte marqué par les crises déstabilisant le voisinage immédiat de l'UE (Ukraine/Russie, Syrie, Méditerranée, Afrique), les menaces terroristes et les incertitudes créées par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump.

Nous veillons à ce que **l'évolution des relations transatlantiques** soit conforme aux intérêts stratégiques des Européens et à la prise en compte des nouveaux équilibres établis entre **l'UE et le Royaume-Uni, la Russie et la Chine**.

2.2. Développer une politique migratoire européenne

Nous prenons position dans les débats relatifs consécutifs à la crise des réfugiés et développons des travaux sur la gestion européenne du **droit d'asile**.

Nous formulons notamment des propositions visant à garantir un contrôle effectif des frontières extérieures de l'espace Schengen et à développer une **politique commune d'immigration légale** contribuant à nourrir notre dynamisme économique et social.

2.3. Parachever l'Union économique et monétaire

Nous promouvons les analyses et recommandations formulées par notre Rapport « Repair and Prepare : l'Euro et la croissance après le Brexit » en faveur d'un approfondissement de l'UEM et d'une meilleure exploitation du **potentiel de croissance de la monnaie unique**.

En ces années d'élections cruciales, notamment en France et en Allemagne, nous produisons des analyses visant à **éclairer les citoyens de l'UE** sur les bénéfices de l'appartenance à la zone euro et les raisons pour lesquelles la zone euro a besoin d'être réformée.

2.4. Faire de l'« Europe sociale » une réalité pour les citoyens

Dans la continuité des travaux engagés depuis 2012 sur la dimension sociale de l'UEM, nous contribuons au débat sur le **socle européen des droits sociaux**, en accordant une attention particulière aux initiatives visant à : i) renouer avec une **convergence sociale** entre les pays ; ii) favoriser l'**investissement social** ; et iii) garantir une **mobilité équitable** des travailleurs. Nous poursuivons nos travaux sur la contribution que l'UE peut apporter pour lutter contre le **chômage des jeunes** et réfléchissons aux initiatives qui permettraient de réduire le **risque de concurrence sociale** entre les États membres, notamment dans le cadre du détachement des travailleurs. Enfin, nous développons l'idée d'un **pacte social pour l'« Union de l'énergie »**.

2.5. Construire une véritable « Union de l'énergie »

Avec le lancement de son projet d'Union de l'énergie, la Commission européenne reprend à son compte l'idée de création d'une « **Communauté européenne de l'énergie** » émise par l'Institut Jacques Delors dès 2010 et détaillée dans son rapport de janvier 2015 intitulé « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie ». Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat, nous approfondissons nos propositions permettant de bâtir une véritable Union de l'énergie capable d'accélérer la **transition énergétique**, centrée sur les citoyens, fondée sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, dynamisée par l'innovation et comprenant une forte dimension sociale.

3. Faire vivre la démocratie et la citoyenneté européennes

3.1. Participer aux débats liés aux élections françaises et allemandes de 2017

Nous formulons des analyses et recommandations visant à **éclairer le choix des citoyens sur les enjeux européens** à l'occasion des élections nationales françaises et allemandes de 2017, dont les résultats sont déterminant pour l'avenir de la construction européenne.

Nous nous efforçons d'œuvrer au **rapprochement des positions françaises et allemandes** pour la formulation de réponses à une série de défis cruciaux pour ces deux pays et pour l'ensemble de l'UE (politique d'immigration et d'asile, politique de sécurité intérieure et extérieure, transition énergétique, approfondissement de l'union économique et monétaire, etc.).

3.2. Défendre le droit de libre circulation et les programmes de mobilité

Nous prenons position face aux mises en cause que suscite l'exercice du droit de libre circulation des Européens ainsi que la gestion de l'**espace Schengen**.

Nous célébrons les 30 ans du lancement du programme **Erasmus** par la Commission Delors et insistons sur l'importance de renforcer la mobilité des apprentis via le développement d'**Erasmus Pro** .

Nous promouvons les mesures permettant de mettre en place un véritable **marché unique des travailleurs** et défendons le maintien de la libre circulation dans les négociations entre l'UE et le Royaume-Uni.

3.3. Intensifier les relations entre l'UE et ses citoyens

Nous analysons l'évolution des **opinions publiques** vis-à-vis de l'UE, en nous centrant sur la progression des discours extrémistes et anti-européens et sur les voies et moyens d'endiguer leur progression et produisons des « **analyses pays** » portant sur la manière dont l'UE est perçue par ses États membres et citoyens.

Nous analysons les **activités du Parlement européen à mi-parcours** de la législature 2014-2019, notamment en élaborant et en diffusant des analyses de vote exposant les positions prises par les élus sur une vingtaine d'enjeux clés en matière économique, sociale, politique et extérieure.

Nous travaillons sur le renforcement de la **démocratie participative sur les enjeux européens** et organisons de nombreux « **dialogues citoyens** », impliquant un public non initié (acteurs sociaux, enseignants et jeunes notamment), notamment dans le cadre du projet « More EU » et des États généraux de l'Europe.

3.4. Réussir le divorce UE/Royaume-Uni

Nous analysons les conséquences potentielles de la procédure de divorce avec l'UE qu'a souhaité engager une majorité des Britanniques, en veillant à la **préservation des intérêts et de la cohésion de l'UE**.

Nous contribuons à la réflexion engagée sur la **préparation d'un nouveau partenariat avec le Royaume-Uni**, tant s'agissant de la préservation de l'application des 4 libertés que s'agissant du nouveau régime de politique commerciale qui pourrait se mettre en place.

Nous nous mobilisons pour que des **relations de bon voisinage puissent être établies** entre l'UE et le Royaume-Uni, qui a vocation à demeurer un partenaire stratégique pour l'UE. ●

L’Institut Jacques Delors est le think tank européen fondé par **Jacques Delors** en 1996 (sous le nom de Notre Europe), après la fin de sa présidence de la Commission européenne. Notre objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l’Union européenne.

Nous diffusons de nombreuses **publications** (Tribunes, Policy papers, Études & Rapports, Synthèses), vidéos et sons, organisons et participons à des **séminaires et conférences** partout en Europe et intervenons régulièrement dans les **médias européens**, par la voix de nos présidents, de notre directeur et de notre équipe.

Nos travaux s’inspirent des actions et des orientations promues par Jacques Delors, et traduisent les grands principes énoncés par notre « **Charte** ». Ils sont mis en œuvre à partir de **trois axes principaux** : « Union européenne et citoyens » couvre les enjeux politiques, institutionnels et civiques ; « Compétition, coopération, solidarité » traite des enjeux économiques, sociaux et territoriaux ; « Actions extérieures européennes » regroupe les travaux à dimension internationale.

L’Institut Jacques Delors est aujourd’hui présidé par **Enrico Letta**, Doyen de l’École des affaires internationales de Sciences Po Paris (PSIA) et ancien Président du Conseil des ministres italien, qui a succédé à **António Vitorino**, à **Tommaso Padoa-Schioppa**, à **Pascal Lamy** et à Jacques Delors. Notre directeur, **Yves Bertoncini**, anime une **équipe internationale** composée d’une quinzaine de membres, qui travaillent en coordination étroite avec les membres de notre bureau en Allemagne, le Jacques Delors Institut - Berlin, dirigé par **Henrik Enderlein**.

Les instances de l’Institut Jacques Delors sont composées de hautes personnalités européennes. Notre **Conseil des garants** assure la promotion de nos intérêts moraux et financiers. Notre **Conseil d’administration** est responsable de la gestion et de l’impulsion de nos travaux. Notre **Comité européen d’orientation** se réunit afin de débattre des sujets fondamentaux pour l’avenir de l’UE.

Toutes nos activités sont accessibles gratuitement, en français et en anglais sur notre **site** et via les **réseaux sociaux**. Nous agissons en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et des intérêts économiques.

Avec le soutien de :



19 rue de Milan - 75009 Paris - France
Pariser Platz 6 - 10117 Berlin - Allemagne
info@delorsinstitute.eu
www.institutdelors.eu

